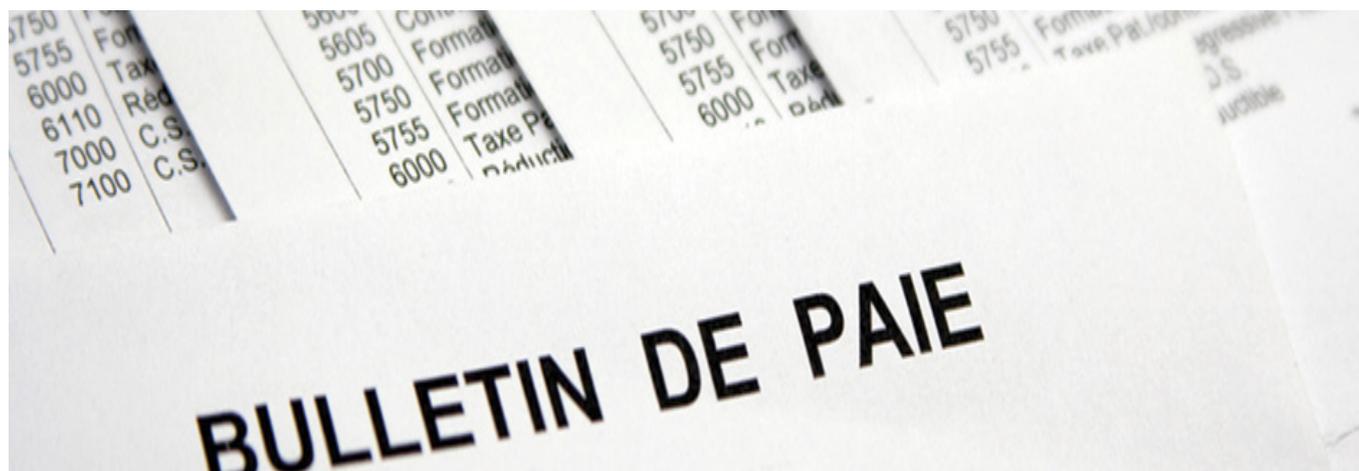


GESTION DE LA PAIE ET DES RÉMUNÉRATIONS

Parce que le traitement des bulletins de paye est une fonction complexe, critique et de surcroît à faible valeur ajoutée pour votre entreprise, nous vous proposons un service d'externalisation de la paie. Vous gagnez ainsi en efficacité, en flexibilité et en sécurité !

Parce que le salaire est une manifestation de la reconnaissance de l'entreprise pour le travail effectué et que l'on relie habituellement salaire à motivation et implication des salariés. Nous intervenons dans la mise en œuvre et la communication de politiques de rémunération garantissant la reconnaissance de la performance individuelle/collective.



GESTION DE LA PAIE :

- Gestion totale ou partielle de votre paie sous SAGE I7 (vous pourriez Reprendre votre paie en interne en quelques clics !)
- Vos données sont hébergées en Principauté dans un Datacenter green IT de dernière génération : <http://www.monacodatacenter.com/>
- Déclarations sociales
- Journaux comptables et salaires, éditions mensuelles légales
- Etats d'entrée et de sortie (SDTC / Attestations Pôle emploi...)
- Assistance lors des contrôles ou litiges avec les administrations et caisses sociales
- Assistance RH : nous répondons à vos questions relatives à l'administration quotidienne de vos salariés
- Veille législative et sa bonne application
- Votre interlocuteur privilégié au sein de SeRH Consulting
- En option : Externalisation de votre outil RH/Paye avec accès à votre dossier via un accès sécurisé VPN (fichier du personnel, états de reporting, création d'états individualisés...)

MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES DE REMUNERATIONS :

Dans un environnement où l'optimisation des frais de personnel et la création de valeur ajoutée sont un enjeu clé. L'engagement des collaborateurs est un moteur de la croissance et la variabilisation de la rémunération devient alors un vecteur de motivation et de croissance pour l'entreprise.

- Mise en place d'accord d'Intéressement ou de part variable individuelle
- Mise en place de processus de revue annuelle des rémunérations (Comités de salaires)
- Communication autour de la mise en œuvre de ces politiques